



# Pomme de terre

**N°02**  
**09/04/2019**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

Pdt primeur île de Ré :  
Thierry MASSIAS  
**CDA 17**  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Noëlie LEBEAU  
**CDA 23**  
[noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)

Zone Aquitaine :  
Olivier BRAY  
**FREDON AQUITAINE**

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Pomme de  
terre N°X du JJ/MM/AA »*

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir :

### Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

- **Situation générale** : malgré un rafraîchissement durant cette dernière semaine, les cultures conservent une avance estimée de 8 à 10 jours. Les arrachages sont en cours pour les cultures sous tunnels et devraient débuter très prochainement pour les cultures sous doubles-bâches. Par ailleurs, dans le cadre des échelonnements de production, les dernières plantations de plein champ se terminent.
- **Gel** : très localisé et lié à quelques situations spécifiques (débâchage de quelques rangs, exposition...), il est noté quelques dégâts de gel suite aux températures basses du 4 avril.
- **Mildiou** : suite à l'observation de taches de mildiou en semaines 12 et 13, la situation s'est régularisée depuis (arrachage des tunnels concernés, pas de nouvelle observation de foyer dans les parcelles de plein champ).
- **Taupins** : il n'est pas noté de dégâts particuliers pour les premiers tunnels arrachés. Cependant, en plein-champ lors de la réalisation de « sondages » pour l'observation des calibres, il n'est pas rare d'observer des larves de taupins.

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

# Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

## • Situation générale

Même avec le léger rafraîchissement de ces derniers jours, les conditions climatiques de l'année sont favorables à l'expression d'une précocité importante et ce pour l'ensemble des créneaux (tunnels, bâches et aussi pour le plein champ). L'absence d'un gel important, des températures élevées et un rayonnement important conduisent à des cultures qui présentent une avance d'environ une semaine à 10 jours.

A noter : le déficit de pluviométrie conduit à la pratique d'irrigations qu'il est important de bien maîtriser pour éviter d'augmenter le risque vis-à-vis du mildiou.

## • Gel

Jusqu'à présent, le climat est plutôt doux (cf. § précédent). Dans des situations très spécifiques (situation de parcelle, feuillage tendre suite à débâchage), les faibles températures de la nuit du 3 au 4 avril ont amené à quelques dégâts très limités.

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Pour le précédent bulletin (26 mars), des taches de mildiou avaient été observées sous tunnels et également dans des parcelles en cours de débâchage. Ces situations exceptionnelles étaient à relier à deux facteurs de risque non maîtrisés pour cette maladie :

- Le maintien d'une trop grande hygrométrie sous le tunnel le plus concerné par ces foyers (maîtrise du climat de l'abri, la gestion des aérations précoces doivent être améliorées),
- La présence à proximité d'un tas de déchets avec des repousses très touchées par le mildiou pour les parcelles bâchées concernées.

Depuis, la situation s'est assainie (arrachage des tunnels concernés) et conditions moins favorables. Ainsi, les notations effectuées pour ce bulletin ne mettent pas en évidence de taches récentes.

**Rappel des conditions de développement du mildiou :** les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90 % associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

**Rappel de mesures de prophylaxie :** sous abris, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale. L'eau et la présence d'humidité est aussi primordiale, ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).



**Sous tunnels, les arrachages sont bien entamés**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)



**Exemple de dégâts de gel**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)



**Tout faire pour ne pas arriver à cette situation extrême de 2016**

(Crédit Photo : ACPEL)

La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !

**Seuil indicatif de risque** : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations. La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA et CHARLOTTE sont deux variétés sensibles. Dans le contexte de Ré, actuellement l'utilisation du modèle ne permet pas encore d'évaluer le risque (données météo acquises avec une conduite de plein-champ). Dans les prochaines semaines, les données correspondantes à ce type de culture seront présentées dans les bulletins.

**Évaluation du risque** : les premiers foyers observés lors de la rédaction du bulletin précédent, étaient liés à des contextes particuliers (tunnels et parcelles bâchées proches d'un tas de déchets de l'année précédente avec la présence de repousses). Depuis, ces situations ont été gérées. Dès que les conditions ou les pratiques redeviendront favorables (températures douces et humidité, pratiques d'irrigation favorables, présence de foyers...), le risque pourra réapparaître rapidement. La prise en compte des mesures de prophylaxie reste essentielle !

### • Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*)

Pour les arrachages des tunnels, il n'est pas observé de dégâts notables. Cependant, lors de la réalisation de sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'est pas rare d'observer des larves de taupins. Ces observations peuvent être considérées comme précoces comparativement à d'autres années. Les conditions climatiques de l'année (réchauffement des sols) peuvent expliquer ces observations.



**Larve de taupin au sol**  
(Crédit Photo : ACPEL)

### Quelles sont les mesures prophylactiques possibles :

- Favoriser la rotation des cultures et éventuellement mettre en place une interculture de crucifères pour interrompre le cycle des taupins.
- Éviter les cultures sur des parcelles à risque très élevé avec des précédents cultureux favorables.
- Travaux du sol : principalement efficaces sur œufs et jeunes larves, pas d'effets sur les larves âgées. Technique plus difficile à mettre en œuvre pour *A. sordidus* qui a une période de vol plus longue et un développement larvaire hétérogène.
- Bêchages ou binages réguliers du printemps au début de l'été : destruction partielle des œufs et jeunes larves sensibles à la dessiccation.
- Labour ponctuel en automne, en cas de fortes attaques, pour exposer les larves au gel et aux prédateurs.
- Aérer et drainer le sol pour éviter les phénomènes de tassement ou battance.
- Limiter l'apport de matière organique trop solide et les matières végétales fraîches non dégradées pour maintenir une bonne structure et porosité du sol.

**Évaluation du risque** : jusqu'à présent pour les arrachages des tunnels, on ne peut pas signaler de niveaux d'attaque inhabituels.

## • Autres problématiques

Au cours des observations dans les parcelles, on peut remarquer la présence de quelques symptômes de phytotoxicité sur feuillage, ainsi que des nécroses ou des casses de folioles, liées à des frottements « mécaniques ».



**Grillure de foliole causée par frottement mécanique**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)

### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :**

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRé

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*